



SACREMENT DES MALADES

Dimanche 19 avril 2026

Église de Brécey à 9h30.

L'onction des malades est donnée aux personnes dont la santé est atteinte par la maladie ou quand les forces déclinent à cause de l'âge. Il peut être donné aussi aux personnes atteintes d'une maladie grave ou qui vont subir une intervention chirurgicale importante. L'onction des malades est le signe de l'amour du Christ dans l'épreuve de la santé. Le Seigneur veut manifester son soutien et son réconfort à ceux qui souffrent. Il veut leur donner sa paix.

L'onction des malades peut se faire à domicile, entouré de quelques personnes. Mais il est bon aussi de célébrer ce sacrement au sein de la communauté chrétienne quand cela est possible.

Les personnes qui souhaitent recevoir l'onction des malades sont invitées à se faire connaître en retournant le bulletin-réponse au presbytère, et en choisissant une personne qui les accompagnera dans leur démarche et qui sera à leur côté à l'église. Des places seront réservées de façon nominative. Et s'il y a un souci de transport, merci de nous le signaler pour que nous trouvions une solution.

Pour se préparer à recevoir l'onction des malades, il est possible de recevoir le sacrement du pardon. Le prêtre peut venir à domicile pour donner ce sacrement si besoin.

Nous invitons la communauté chrétienne à prier pour les personnes qui recevront ce beau sacrement, et à le proposer aux personnes de leur entourage.

P. Francis Marécaille

Bulletin-réponse à redonner au plus tard le 14 avril 2026 :

Paroisse Saint Martin – 1 rue du Bocage – 50370 Brécey

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Commune : _____

Téléphone : _____

☐ Demande à recevoir l'onction des malades le dimanche 4 mai à 9h30 à l'église de Brécey.

☐ Sera accompagné(e) par M. ou Mme _____

Téléphone de l'accompagnateur : _____

☐ Demande à être transporté(e) à l'église.

☐ Se déplace : en fauteuil roulant OUI NON en déambulateur OUI NON